

Numéro 215

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

Novembre 2023

Nos réseaux



Solitaires informatique au coeur des négociations NAO

Sommaire

NAO 2023.....	1
Solitaires Info ce que nous sommes.....	2
Solitaires pour une révolution écologique.....	4
L'enquête Sud-Ouest : Qualité de vie au travail. 5	
Pourquoi une enquête indépendante ?.....	6
Déménagement à Lyon : Y-a-t-il un pilote pour le projet ?.....	7
La grève du 13 octobre contre l'austérité.....	7
Regroupement des sites Nîmes et Montpellier...8	
Interview de l'adhérente du mois.....	9
Déplacements professionnels: Comment sortir de l'impasse Egencia ?.....	10

Alors que les négociations annuelles obligatoires (NAO) vont débuter et avant de présenter à la direction nos revendications pour l'année 2024, nous voulons ici rappeler l'engagement de Solidaires Informatique pour nos salaires, notre évolution professionnelle et nos conditions de travail.

Nos revendications

Solitaires Informatique revendique depuis toujours, pour nos salaires, la mise en place :

- de critères objectifs pour l'attribution des augmentations individuelles pour éviter le copinage, la stagnation des salaires pour les salariés oubliés, souvent en mission longue durée, les discriminations liées à l'âge ou au sexe
- d'augmentations collectives qui permettent à chacun de bénéficier des profits de l'entreprise que s'accaparent les actionnaires
- des mesures favorisant les plus bas salaires, les plus touchés par l'inflation et la hausse des prix des biens et services essentiels (alimentation, énergie, loyer, ...)

Les NAO traitent aussi des sujets sur la qualité de vie au travail et de la gestion des compétences. L'occasion pour Solidaires Informatique de mettre en avant ses revendications pour la formation professionnelle, les jours enfants-malades, des mesures visant à la réduction de l'impact de l'entreprise sur l'environnement, les indemnités des astreintes, du télétravail et du travail de nuit...



REUNION EN LIGNE

Mardi 14 novembre 2023
de 17h à 19h

Discussion libre

Venez partager un moment d'échange pour aborder toutes les problématiques liées à vos conditions de travail.

Réunion en ligne sur

<https://meet.solitairesinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>

Se donner les moyens de gagner !

Revendiquer ne suffit pas pour se faire entendre, il est nécessaire d'établir un rapport de force permettant de faire plier la direction. Le turn over est largement lié à la faiblesse des salaires dans l'entreprise. La

direction connaît cette situation, mais la lutte collective reste le moyen le plus efficace pour se faire entendre quand elle est suivie et accompagnée.

En septembre 2022, Solidaires Informatique lançait avec les autres **syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT un mouvement de grève historique pour une ESN**. Avec près de 5 % de salariés grévistes lors de la première journée et une médiatisation réussie lors de la deuxième journée, la direction a montré des signes de faiblesses qu'il aurait pu être suivis par les mesures attendues par chacun (prime et augmentations salariales). Il était alors nécessaire de durcir le mouvement avec de véritables arrêts de travail impactant la production et la facturation. Mais la baisse sensible du nombre de grévistes sur la journée suivante et surtout l'abandon brutal du mouvement par la CFDT et la CFE-CGC ont contribué à affaiblir le mouvement qui, à partir de janvier, a eu du mal à trouver sa place aux côtés du mouvement naissant contre la réforme des retraites.

Solidaires Informatique reste attentif au climat social et se tient prêt à accompagner toutes formes de contestations permettant de s'organiser collectivement pour faire entendre les revendications des salariés.

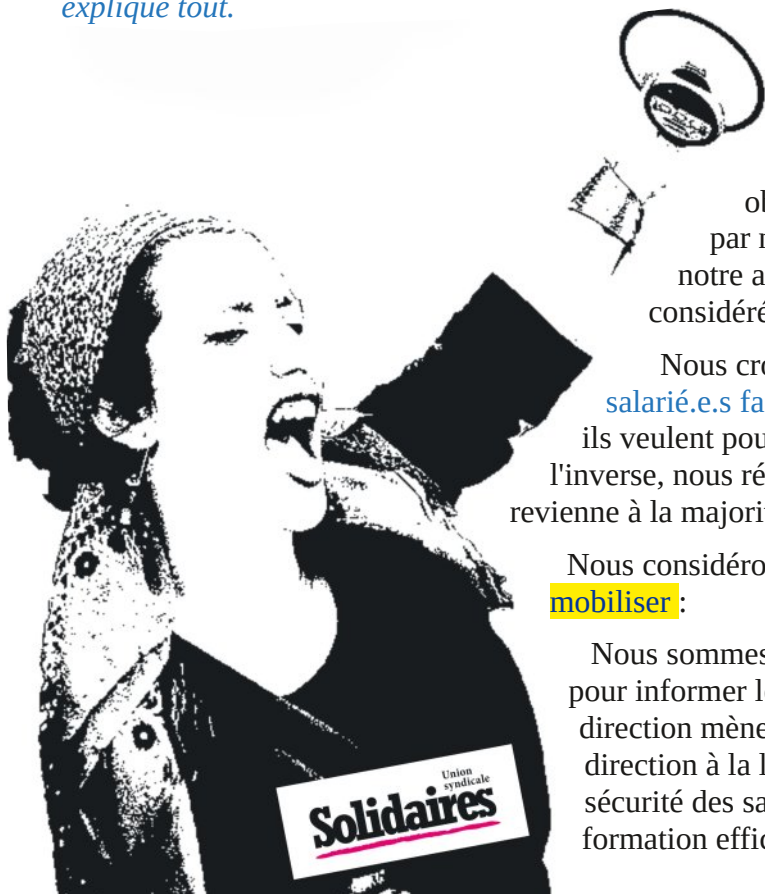
Augmentation collective : un pied dans la porte !

En 2021, Solidaires Informatique avait obtenu de la direction une augmentation collective pour les plus bas salaires. Insuffisante pour obtenir la signature de notre organisation syndicale, cette mesure est malgré tout un pied dans la porte des augmentations collectives que nous défendons depuis des années face à une direction jusque là bornée.

En 2022, la mesure a pu être maintenue et élargie aux salaires jusqu'à 30 K€. **Il faudra se saisir cette année encore de ce dispositif, l'élargir au plus grand nombre et obtenir des niveaux d'augmentation supérieurs.**

Solidaires Informatique : ce que nous sommes.

On nous pose souvent la question de ce qui différencie Solidaires Informatique des autres syndicats. On vous explique tout.



Un syndicat de lutte

Tout d'abord, **Solidaires Informatique est un syndicat de lutte**, c'est-à-dire que nous ne pensons pas que nous obtiendrons la satisfaction des revendications des salariés par notre seule présence dans les instances paritaires où notre avis est bien souvent consultatif et nos demandes peu considérées.

Nous croyons qu'il faut **construire un rapport de force de tous les salarié.e.s face à la direction et aux actionnaires** qu'elle représente : ils veulent pour eux la plus grande partie possible des dividendes, à l'inverse, nous réclamons que la plus grande partie de ces dividendes revienne à la majorité sous forme de salaire.

Nous considérons que **la tâche d'un syndicat est d'informer et de mobiliser** :

Nous sommes présents et actifs dans les instances, comme les CSE, pour informer le plus largement possible les salariés de la façon dont la direction mène la barque et pour pointer du doigt les manquements de la direction à la loi, lui rappeler ses obligations pour assurer la santé et la sécurité des salariés, maintenir leur employabilité par des plans de formation efficaces mais aussi traiter les abus nombreux du quotidiens.

À chaque fois que nous le pouvons, nous intervenons par tous les moyens possibles pour défendre les salarié.es. Mais notre action ne s'arrête pas là.

Se mobiliser pour construire un rapport de force

Les salaires qui stagnent, un projet où les collègues sont en souffrance, un projet de la direction pour faire des économies sur notre dos, des abus du management... À chaque fois, **il faut compter sur notre mobilisation et il existe de nombreuses façons d'agir** : réunions, interventions au près de la hiérarchie, communications publiques, recours juridique, pétitions, débrayages, grève...



lesquels nous partageons les valeurs et les luttes.

Un syndicat Démocratique

Nous ne sommes pas des professionnels du syndicalisme.

Solidaires est un jeune syndicat (1998) qui organise des salariés qui ont décidé de prendre leur sort en main, démocratiquement. Lorsque des décisions sont prises, elles font l'objet d'un vote de l'ensemble des adhérent.e.s qui ont tous.les la possibilité de participer aux débats qui animent le syndicat. **Nous sommes pour l'autogestion des luttes** : à chacun de prendre sa pleine place dans les affaires qui le concernent !

Un syndicat Unitaire

Solidaires est par essence un syndicat unitaire. Organiser la plus grande partie des salariés dans le but de satisfaire leurs revendications signifie rechercher à chaque fois que cela est possible l'unité syndicale la plus large possible, s'associer aux collectifs et mouvements associatifs avec

Un syndicat pour lutter contre toutes les discriminations

Bien sûr le premier rôle d'un syndicat, c'est de lutter pour les droits des salariés au travail. Mais à Solidaires Informatique nous ne nous arrêtons pas là : **Ensemble nous pouvons lutter pour l'égalité et contre le sexisme, le racisme et toutes les formes de discriminations : pour les droits LGBTI+, contre les discriminations liées à l'âge ou la santé.** À ce titre, l'anti-fascisme et la lutte sans concessions contre l'extrême-droite sont aussi notre essence.

Un syndicat de transformation sociale

Le syndicat Solidaires Informatique a un projet de transformation sociale qui repose sur un certain nombre de principes : l'intérêt général, la mise en commun des ressources, le partage équitable des richesses, l'égalité des droits ou encore le respect des libertés fondamentales et la préservation de l'environnement.



Pour en savoir plus :

<https://solidaires.org/se-syndiquer/a-propos-de-solidaires/presentation/>

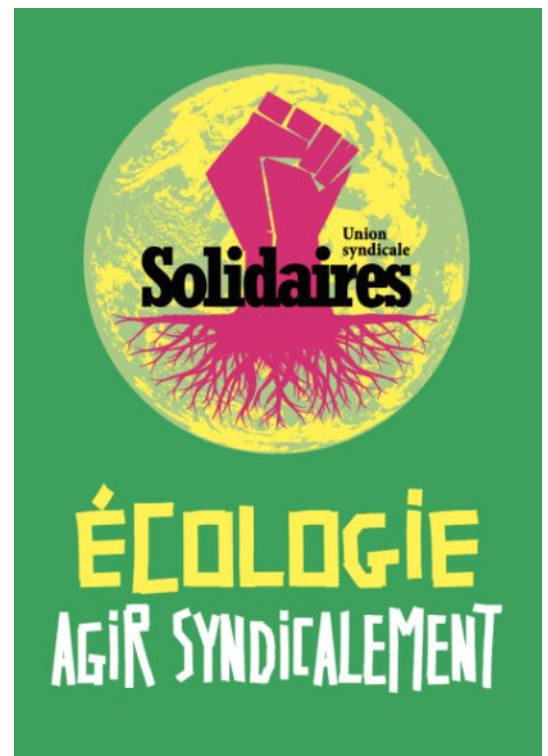
<https://solidairesinformatique.org/>

Solidaires pour une révolution écologique

Initiée par la Convention Citoyenne pour le Climat, la loi climat de 2021 rend obligatoire la création d'une commission environnement au sein du CSE.

Bien que partiellement vidée de son sens lors de son passage devant l'Assemblée nationale, **cette commission vient d'être créée au sein du CSE Central d'Inetum**. Les quatre représentants Solidaires Informatique présents ont bien l'intention de faire de cette instance un outil pour la révolution écologique nécessaire et non un outil de communication marketing à l'attention des clients et des actionnaires.

C'est dans cet esprit que Solidaires Informatique a abordé la première réunion de cette commission, écartant toute volonté de débiter ses travaux par une énumération de mesurette, nécessaires mais insuffisantes, sur la température des locaux ou de la mobilité douce.



Un périmètre le plus large possible

Pour notre organisation syndicale, il est nécessaire au préalable fixer le périmètre le plus large possible à cette commission qui doit se saisir des problématiques liées au réchauffement climatique, mais aussi de la gestion de l'eau, des pollutions diverses et de la perte de la biodiversité. Il faut ensuite prendre en compte l'impact direct de l'entreprise sans omettre les postes indirects liés à l'externalisation de services (hébergement, cloud, sous traitance...) et du choix des fournisseurs (choix du matériel, transport...).

Nous avons donc demandé à débiter les travaux par une formation des élus par un cabinet spécialisé puis à diligenter une expertise capable de fournir un bilan de l'impact environnemental de l'activité globale d'Inetum. C'est seulement sur la base de cette expertise qu'il sera alors possible d'étudier les leviers d'actions, de fixer des objectifs mesurables et de contrôler l'application des mesures qui auront été décidées. Il ne faut pas se fixer de tabou, car les enjeux sont déterminants. **Toutes les solutions doivent être mises sur la table et les moyens doivent être suffisants pour les mettre en œuvre.**

Associer les salariés

Certaines mesures concerneront uniquement la gestion de l'entreprise, d'autres devront intégrer les salariés. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de prévoir des formations du type "fresque pour le climat" pour l'ensemble des salariés, d'intégrer chacun dans la recherche de solutions et de prendre en compte l'aspect social de chaque mesure pour qu'elles soient comprises et acceptées.

Enfin, il faudra élargir cette commission pour que les solutions devant être mises en œuvre puissent être adaptées et vérifiées localement en fonction des locaux, des modes de transport, de la typologie des clients, de l'activité et des technologies prépondérantes sur chaque agence.

L'écologie n'attend pas

Le chantier est grand et le temps presse. Solidaires Informatique est membre de l'Union Syndicale Solidaires, depuis longtemps engagée sur les questions et les actions pour l'environnement. Notre union syndicale forme ses élus (1), s'engage dans les luttes locales, participe à des projets de transformation au sein de l'Alliance Ecologique et Sociale (2) avec d'autres ONG, syndicats ou collectifs. **C'est pour cela que vous pouvez compter sur nous pour nous battre au sein d'Inetum pour faire de cette commission un lieu d'action syndicale pour le progrès social et la transition écologique.**

(1) <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/brochures/brochures-et-argumentaires-interpro/ecologie-agir-syndicalement-brochure-solidaires/>

(2) <https://alliance-ecologique-sociale.org/>

Les résultats de l'enquête Sud-Ouest sur la qualité de vie au travail.

A l'initiative des élus Solidaires Informatique et CGT du CSE Sud-Ouest, une grande enquête portant sur les conditions de travail a été menée par un cabinet d'expertise indépendant auprès de l'ensemble des salariés Inetum sur les sites de **Toulouse, Pau et Bordeaux**. Avec un taux de réponse de plus de 40 %, les résultats du questionnaire ont été jugés représentatifs et significatifs.

Salaires : une question centrale et une insatisfaction générale

À maintes reprises, à chaque négociation annuelle, nous ne cessons de répéter à la direction que les salaires sont insuffisants et que les fruits du travail doivent profiter à tous. Les fonds d'investissement se succèdent et repartent chacun avec leurs centaines de millions d'euros sans que nous n'en voyons la couleur. Les salariés l'affirment avec force dans cette enquête et il est grand temps que la direction l'entende : il faut une augmentation globale et significative des salaires !

- 60 % des collègues qui ont répondu estiment que leur salaire chez Inetum n'est pas satisfaisant.
- Les perspectives d'évolution de salaire sont insatisfaisantes pour 69 % d'entre eux.
- La prime de participation est également un sujet de forte insatisfaction à la quasi unanimité des répondants : 94%
- Concernant les motifs d'insatisfaction qui motiveraient à quitter l'entreprise, le salaire est très largement majoritaire à quasi égalité avec le projet proposé.
- Concernant l'égalité salariale homme-femme, si les écarts ne sont pas significatifs jusqu'à 42k

€ bruts annuels, au delà, sur les gros salaires les hommes conservent leurs privilèges. Plus on monte dans la hiérarchie et plus l'écart se creuse.

Des projets personnels contrariés

Alors que l'on essaye de nous présenter la SSII comme un soit-disant tremplin vers un client final ou vers une carrière dans une autre entreprise, on voit que plus de 30 % des répondants se voyaient faire carrière chez Inetum au moment de leur embauche, il s'agit même de la 3ème source de motivation. En même temps, les propositions d'embauche par le client sont rarissimes : 92 % des répondants n'ont jamais eu de telle proposition.

Plus d'un tiers des répondants estiment ne pas recevoir les formations nécessaires pour faire correctement leur travail et faire évoluer leur carrière comme ils le souhaitent.

Un management jugé encore trop au service du client

- 1 répondant sur 5 estime que sa hiérarchie n'est pas à l'écoute de ses souhaits de mission. 1 sur 4 lorsqu'il s'agit d'être à l'écoute des difficultés rencontrées lors des missions.
- 37 % des collègues qui ont répondu estiment que leur manager fait passer les intérêts du client avant les leurs.

Un désinvestissement endémique qui a des conséquences

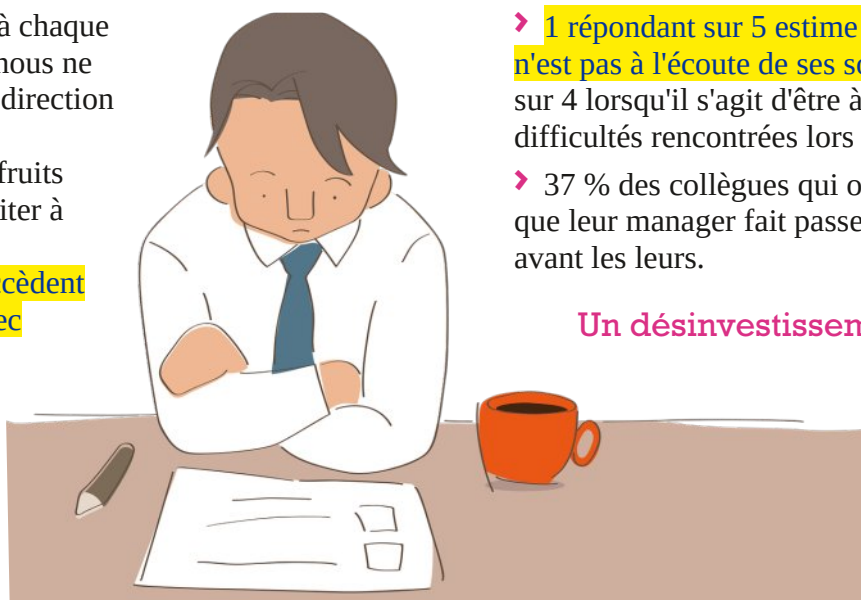
- 83 % des répondants estiment avoir ressenti du désinvestissement chez des collègues,

ce qui a eu des conséquences sur leur travail.

- Le chiffre est énorme, mais comment en être étonné : Salaires qui stagnent, flex-office, télétravail mal pris en charge, chacun comprend que la reconnaissance de son travail et de son investissement n'est pas au programme de ceux qui gouvernent l'entreprise au profit de Bain.
- Si la communication au sein de l'entreprise est jugée insatisfaisante par 37 % des répondants, les relations avec la hiérarchie directe sont jugées satisfaisantes.

Un télétravail apprécié, mais poussé par la dégradation des conditions de travail sur site

- 20 % des collègues qui ont répondu se sentent isolés en raison du télétravail.



➤ Même si une grande majorité des salariés apprécie de pouvoir télétravailler, plus de 39 % des répondants déclarent avoir été poussés à faire du télétravail en raison de la dégradation des conditions de travail sur site : open-space, fond sonore, etc. (Rappelons que le sondage a été réalisé avant l'arrivée du Flex office à Toulouse).

L'intercontrat, toujours une source de stress

➤ 37 % des répondants indiquent que l'intercontrat a été source de stress pour eux. On s'aperçoit aussi que plus le salarié a de l'ancienneté dans l'entreprise et plus il doit subir des pressions de la part du management. De tels chiffres sont inacceptables.

Le travail a des conséquences sur la santé

- Le stress, l'irritabilité, la perte de sommeil et les douleurs physiques sont les problèmes de santé liés au travail les plus cités.
- Plus de 50 % des répondants indiquent en subir les effets.
- 1 répondant sur 4 dit se rendre au travail avec la boule au ventre.
- 14 % des répondants disent avoir été victimes de brimades et de réflexions désobligeantes et 11 % de remarques ou d'attitudes déplacées.

L'étude indique que le site de Toulouse doit faire

l'objet d'une vigilance particulière du point de vue de la prévention des risques psychosociaux, certaines atteintes à la santé physique et mentale y étant plus fréquemment citées.

Le site de Bordeaux semble un peu plus exposé que les autres sites du point de vue des violences verbales subies.

Un autre monde du travail est possible

Les réponses à ce questionnaire dressent le tableau d'une réalité bien différente de celle que nous présente la direction. Cette réalité, cela fait des années que nous la connaissons tous, et les élus Solidaires Informatique se mobilisent avec leurs collègues, partout où c'est possible, pour :

- Des mesures d'augmentations collectives de nos salaires à la hauteur de l'inflation.
- Une véritable prise en charge du télétravail qui ne doit pas coûter un seul euro aux salariés.
- Une tolérance 0 pour les brimades et toutes les sources de stress : on ne vient pas au travail pour perdre sa santé !
- Retraites, intéressement : une reconnaissance des salariés qui ne sont pas tous de passage en attendant mieux.
- Une véritable politique de formation en adéquation avec les projets et besoins des salariés.

Pourquoi une enquête indépendante ?

Souvent lorsque nous échangeons avec la direction, nous avons l'impression de ne pas vivre la même réalité, de ne pas parler de la même entreprise.

Ceux qui la dirigent vivent l'entreprise comme un monde lissé et policé, où aucune tête ne doit dépasser, où le sourire est de rigueur, où ceux qui expriment un mécontentement sont catégorisés comme des "râleurs" (ce qui permet utilement d'éclipser la cause derrière la conséquence), où ceux qui expriment une idée différente sont accusés d'avoir "peur du changement" : les difficultés deviennent des "challenges" alors que la souffrance est priée de s'exprimer à huis clos, dans le cabinet du médecin.

Dans ce monde un peu schizophrénique où chacun est sommé de se vendre, d'être "la meilleure version de lui-même", les raisons du mécontentement et les souffrances sont pourtant là, nous le constatons tous autour de nous : qui n'a pas eu un collègue qui s'est fait arrêter après avoir encaissé trop de pression, une collègue qui voulait tout lâcher par ras-le-bol de la surcharge de travail, ras-le-bol de ne pas être considéré ou en attente d'une augmentation qui ne vient pas ? Ces voix existent malheureusement, elles sont juste étouffées et niées par ceux-là même qui profitent d'un travail qui ne rémunère plus assez et qui, trop souvent, abîme les salariés.

Un tel questionnaire est l'occasion, pour nous les salariés, de donner librement notre avis et notre ressenti sur nos conditions de travail, notre rémunération et la façon dont nous sommes considérés. Il est un point d'appui dans les CSE pour impliquer la direction dans une réalité qu'elle nie trop souvent ou n'accepte d'envisager que sous forme de cas individuels. Pourtant, les résultats de ce questionnaire pointent avec clarté les salaires comme première source de mécontentement et la souffrance au travail comme une réalité.

Lyon : Déménagement d'O'saône-Tangram : Y-a-t-il un pilote pour le projet ?

Depuis le 23 octobre, les salariés du bâtiment O'Saône ont intégré le bâtiment Tangram à Lyon. Cette décision est intervenue à la suite d'une réunion planifiée le 2 octobre au soir, soit le lendemain de l'envoi des communications syndicales du mois précédent. La direction a ainsi évité que chaque organisation puisse communiquer sur le sujet.

En février 2023, la direction nous avait avancé que Tangram, étant un bâtiment neuf et bien équipé, les ventilateurs-convecteurs ne présentaient pas de problèmes concernant le renouvellement d'air. Or, il s'est avéré, grâce à un audit externe, que des travaux devaient être engagés d'ici la fin de l'année pour changer le système de renouvellement d'air (CTA).

Compte-tenu de l'absence de remise en état des locaux du bâtiment O'Saône, confirmé par le responsable de l'agence, M. Hennequin, et malgré l'absence de travaux relatif au renouvellement de l'air, nous aurions pu imaginer un report du déménagement vers la fin d'année 2023. Mais il n'en est rien.

Une nouvelle colonne d'air va être installée pour que le renouvellement soit plus efficace. Cela implique de lourds travaux qui rendront inaccessibles les locaux pour les salariés, autant pour des raisons de nuisances que de sécurité.

Il y a donc potentiellement plus de 500 salariés rattachés au bâtiment Tangram pour les 260 postes mis à disposition pendant les travaux. La direction fait ainsi le pari que les salariés opteront massivement pour le télétravail.



Le télétravail est-il vraiment basé sur le volontariat ?

Quand nous alertons sur les conditions de travail des salariés, « Pas d'inquiétude » nous répond le responsable de l'établissement d'O'Saône, « avec un taux de présence de 28 % lié à l'usage du télétravail, et des pics à 44 %, nous ne nous marcherons pas dessus dans le nouveau bâtiment ».

C'est sans compter les travaux pour le changement de la CTA du bâtiment.

Les travaux sont prévus pour une durée de deux mois, pendant lesquels le renouvellement de l'air sera coupé. Le discours de la direction est que « Les salariés ouvriront les fenêtres... Ils n'auront pas froid car le chauffage sera allumé. »

Une légèreté qui nous inquiète en premier lieu.

Luttes : la grève du 13 octobre contre l'austérité

En septembre, Solidaires, avec l'intersyndicale, appelait à une grève contre l'austérité, pour des augmentations de salaire et pour l'égalité femme-homme.

Cet appel était motivé par l'inflation subie de plein fouet par la population, alors que les cadeaux au patronat se multiplient, avec 150 milliards par an d'aide aux entreprises. Il s'agissait également de dire que, malgré le mépris de nos dirigeants face à la mobilisation contre la réforme des retraites, notre colère reste intacte.

La grève et les manifestations du 13 octobre 2023 n'ont pas eu l'ampleur du mouvement contre la réforme des retraites. Toutefois, comme durant ce mouvement, les rassemblements ne se sont pas cantonnés aux grandes villes, mais ont touché tout le territoire, y compris des petites villes où des dizaines de personnes se sont réunies. Il y a eu ainsi 230 rassemblements dans

toute la France.

Le cortège parisien a rassemblé 20 000 manifestants. A Toulouse, Marseille et Lyon, les manifestations ont regroupé plus de 10 000 personnes. Ils étaient plusieurs milliers à Nantes, Bordeaux, Rennes, Nice, Grenoble, Lille et Montpellier. Ce sont plus d'un millier de personnes qui ont défilé à Nancy, Strasbourg, Dijon et Le Mans. Quelques centaines de manifestants se sont rassemblés à Metz, Albi et Niort.

Au total, ce sont 200 000 manifestants qui se sont mobilisés dans toute la France.



Projet de regroupement des sites de Nîmes et de Montpellier

Depuis des années, la direction de Software fait le projet de regrouper les sites de Nîmes et de Montpellier. Ce projet ne reçoit pas l'adhésion des salariés. Les villes de Nîmes et de Montpellier sont éloignées de 50 km. Donc, quelque soit l'emplacement du nouveau site, certains salariés verront leur temps de trajet s'allonger.

Pourquoi ce regroupement ?

La direction évoque la nécessité de regrouper les équipes Software, pour favoriser la synergie. Pourquoi pas, mais cela ne doit pas se faire au détriment des salariés.

Actuellement, il y a une agence à Nîmes et deux à Montpellier, le site de Grabels et celui d'Hellène. Les agences de Nîmes et de Grabels sont occupées uniquement par Software. L'agence d'Hellène est occupée par des salariés de Software et d'Inetum.

Le bail du site de Grabels se termine fin 2025. L'installation dans des nouveaux locaux est donc impérative. **Mais le site d'Hellène n'est pas assez grand pour accueillir les salariés Software de Grabels.**

La direction envisage un regroupement autour de Montpellier.

Trois solutions ont été étudiées. La première, près du site actuel de Grabels, c'est-à-dire Montpellier Nord, la deuxième sur Montpellier Est, et la troisième sur Montpellier Sud, dans la nouvelle zone d'activité près de la Gare « Montpellier Sud de France ».

L'option Montpellier Sud a été abandonnée, car bien qu'étant située près d'une gare, il s'agit d'une gare TGV qui n'est desservie par aucun TER. Aucun immeuble n'a été trouvé dans Montpellier Nord.

Aujourd'hui, il reste deux possibilités, un immeuble dans le quartier Odysseum dans l'est de Montpellier, et un immeuble rue de la Jasse Maurin dans l'ouest de Montpellier.

Ceci peut satisfaire les salariés de Montpellier, mais qu'en est-il des salariés de Nîmes ?

A l'heure actuelle, aucune étude d'impact détaillée, prenant en compte le domicile des salariés, n'a été faite par la direction. Elle n'est pas en mesure de dire combien de personnes prennent les transports en commun, quels sont les temps de trajet actuels de chacun, et quels seraient ces nouveaux temps de trajet vers la nouvelle agence.

De son côté, Solidaires Informatique a fait une simulation pour arriver à 8h45 à Montpellier en partant de Nîmes, et le résultat est édifiant : environ 1h30 en voiture et de 2h30 en transport en commun !

Les arguments de la direction en faveur du regroupement des sites de Nîmes et de Grabels sont contradictoires. D'un côté, elle invoque la synergie des équipes, qui implique un regroupement physique dans les mêmes locaux. Et quand on lui fait remarquer les problèmes de transport, elle nous répond : possibilité de télétravail ou espace de coworking. Alors pourquoi regrouper les deux agences, si c'est pour, au final, que chacun reste chez soi en télétravail ou en coworking ? Que devient la synergie dans ce cas ?

Solidaires Informatique revendique

- › la réalisation d'une expertise détaillée de l'impact d'un tel déménagement pour les salariés, aussi bien sur les temps de transport et les coûts supplémentaires, que sur l'articulation de leur vie privée et professionnelle.
- › l'abandon d'un projet qui dégrade la vie et la santé des salariés, et qui implique l'augmentation de l'usage de la voiture individuelle, en cette période d'inflation sur les prix des carburants.
- › une solution qui limite les déplacements des salariés, et qui leur permet d'utiliser les transports en commun sans être pénalisés par des temps de trajet doublés.

interview de l'adhérente du mois

Une nouvelle rubrique a fait son apparition dans notre communication mensuelle de Juillet, où nous vous proposons l'interview d'un.e salarié.e d'Inetum, adhérent.e de Solidaires Informatique. Ce mois-ci, nous donnons la parole à Geneviève.

Bonjour Geneviève, peux tu te présenter en quelques mots, en tant que salariée d'Inetum ?

J'étais rattachée à l'agence de Bordeaux. J'ai fait une grande partie de ma carrière chez Inetum. J'y suis arrivée en 1995 suite au rachat par GFI de la société dans laquelle je travaillais. Depuis GFI est devenue Inetum. J'ai commencé comme analyste-programmeur, et j'ai terminé comme chef de projet. Aujourd'hui, je suis à la retraite depuis peu.

Quand t'es-tu syndiquée ? Quelles ont été tes motivations ?

J'ai adhéré à Solidaires Informatique en 2011, parce que certaines choses ne me convenaient plus. J'ai vécu la déshumanisation de l'entreprise. Les employés sont gérés comme des pions, le travail n'est plus reconnu à sa juste valeur. Les gens sont jetés dès qu'ils ne correspondent plus aux critères de rentabilité, sans tenir compte de ce qu'ils ont apporté à l'entreprise. Ce manque de respect élémentaire devenait insupportable. De plus, mon travail n'était plus intéressant, je ne recevais plus de formation, et ma carrière n'évoluait plus. Je suis rebelle et combative, je ne pouvais pas rester sans rien faire.

Pourquoi as-tu choisi Solidaires Informatique ?

Le syndicat Solidaires Informatique m'a apporté la lutte, la solidarité et le partage.

Il arrive un moment où on se rend compte que discuter avec sa direction et dire les choses, faire des demandes, n'aboutit à rien. Alors il faut passer à l'action et avoir une démarche un peu plus revendicative. Et cela, on ne peut pas le faire seul. J'ai découvert Solidaires Informatique par un ami qui était déjà actif dans ce syndicat. Et j'ai vite constaté que les valeurs de Solidaires correspondaient totalement aux miennes. Ce syndicat m'a apporté l'encadrement nécessaire pour défendre les salariés.

Quelles ont été tes activités au syndicat ?

Dès que je me suis syndiquée, je me suis présentée sur une liste électorale. J'ai été déléguée du personnel, déléguée syndicale, élue au CSE et au CHSCT, et aussi élue au CSE central. J'ai aussi développé Solidaires Informatique chez Inetum dans la région Sud-Ouest.

Que t'a apporté ton investissement syndical ?

Mon investissement dans le syndicat m'a permis de partager mes ressentis, d'écouter et de défendre les salariés, d'apprendre sur le plan législatif.

Que dirais-tu à des salariés d'Inetum qui hésiteraient à se syndiquer ?

Vu ce qu'il se passe dans l'entreprise aujourd'hui, on ne peut pas rester seul, sinon on se fait écraser. Depuis le rachat par Bain Capital, la gestion des salariés est de plus en plus déshumanisée. Aujourd'hui, les employés ne sont plus gérés par des personnes mais par un système financier. La seule solution, c'est de s'unir. Le syndicat est un outil de ralliement.

Face aux difficultés relationnelles avec certains managers, le syndicat offre un appui sur le plan humain, et une expertise dans la connaissance du droit du travail. Il offre une écoute et un soutien moral, ainsi que les moyens de se défendre.

Pour quelles raisons leur recommanderais-tu Solidaires Informatique ?

Parce que ce syndicat porte très bien son nom. La solidarité est une des clés de la défense du droit des salariés.

L'ensemble des camarades de Solidaires Informatique te remercient Geneviève pour ton engagement, tes combats et ta bonne humeur. On te souhaite de profiter de ta retraite bien méritée, nul doute qu'on se retrouvera dans les futurs manifestations !



Déplacements professionnels : Comment sortir de l'impasse Egencia ?

Nous nous référons à notre précédent article du mois d'août et ne refferons pas la liste des dysfonctionnements que vous nous avez remonté depuis que nous travaillons avec l'agence Egencia.

La direction persiste à croire que cela permet « une gestion plus saine des frais liés aux déplacements » et que « les coûts sont moindres qu'avec l'ancienne agence Lauriston ».

L'économie est illusoire, car la direction n'a visiblement pas le recul pour mesurer les impacts des multiples modifications suite aux erreurs de réservations.

Mais à quel prix pour nos collègues ?

Lorsque vous procédez à des réservations, les taxes de séjours, parfois les petits déjeuners, ne sont pas pris en charge dans la réservation.

Conséquence : les salariés sont dans l'obligation de réaliser de nouvelles notes de frais, les assistantes de gestion doivent les contrôler, les valider, etc... Multiplions cela par le nombre de salariés en clientèle, la perte de temps et d'énergie est considérable.

Alors comment faire ?

Il est préférable de contacter téléphoniquement un opérateur de l'agence Egencia au 01.57.32.98.48 ou par courrier électronique à l'adresse service_client@egencia.fr.

Préférable, mais pas toujours très efficace. Il faudra tout de même vérifier que les réservations effectuées par l'agence correspondent à la demande, et là aussi, on peut constater des erreurs régulières de leur part.

Il est parfois nécessaire de procéder à plusieurs échanges de courrier électronique pour que tout soit correctement réservé.

Vous pourrez alors, par cette méthode, préciser le nom de l'hôtel que vous aurez choisi (même s'il est absent de la liste proposé dans l'application) et bénéficier de formule incluant la taxe de séjour, le petit déjeuner, etc.



Vous pouvez compter sur les DS SUD Groupe Inetum, les RS des CSE, des élu.es pour vous défendre.

Christophe SCHMELTZER (DS Est)	06 32 19 07 53	Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33
François PELTIER (DS IDF)	06 62 49 26 81	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Murielle TORRES RIVAS (DS IDF)	06 83 63 28 20	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Yasmina DJERRAR (DS Progiels)	06 67 22 12 06
Marouane BOUJDOUN (RS IDF)	06 46 61 90 09	Bogdan LASCULESCU (DS Progiels)	06 51 09 87 25
Patrick BONCELLI (RS IDF)	06 03 20 16 47	Marc AUBERTIN (DS Rhône-Alpes)	06 70 40 47 88
Julien SCHIAVO (RS com Environnement)	07 66 71 77 84	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Jean-Philippe CALVEL (RS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97		